

TOURS

METROPOLE

VAL DE LOIRE

Chaque jour, à vos côtés.



La France compte désormais **22 métropoles**.
Tours Métropole Val de Loire en fait partie !
Les Tourangeaux sont fiers de rejoindre les
grandes unités urbaines du pays !



Les métropoles

Métropoles créées en 2015 / 2016

Métropole créée en 2017

Métropoles autorisées par la loi en 2017

Les 22 communes de Tours Métropole Val de Loire et le nombre d'habitants par commune au 1er janvier 2020



298 907

habitants dans la Métropole
selon les chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2020

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE C'EST :

1^{er} bassin d'emploi
en Région Centre-Val de Loire

573 000 habitants
dans le bassin d'emploi

200 000 passagers
à l'aéroport international
Tours Val de Loire

1^{er} pôle universitaire de la
région

29 000 étudiants

1 CHRU

1 500 chercheurs

MAME Cité de la
Création, du Numérique et de
l'Innovation

2 gares TGV

5 autoroutes

Et c'est aussi ...

Une destination touristique
majeure en France

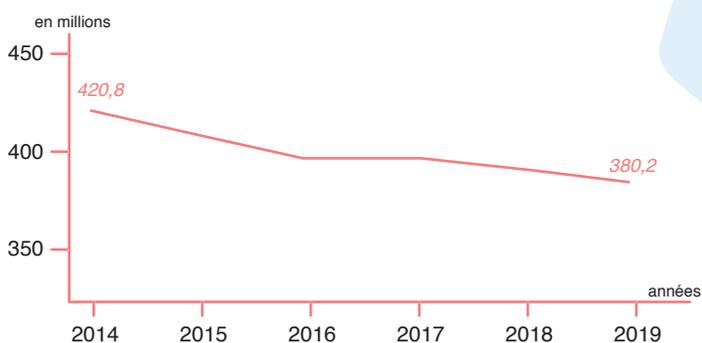
Tours, Cité Internationale de
la Gastronomie

La Loire à Vélo

Le CCC OD, premier centre
d'art contemporain en Région
Centre-Val de Loire

DESENDETTEMENT

40.6 Millions d'euros de désendettement sur le budget
de Tours Métropole Val de Loire entre 2014 et 2019



PRIMÉ ET RECONNU, NOTRE TERRITOIRE C'EST ...



1^{ère} ville de France avec le plus grand nombre de kilomètres cyclables par habitant (L'Equipe – Juin 2019)



1^{er} centre-ville commerçant le plus dynamique de France (Cabinet Prognos)



1^{er} pour la qualité de l'air (Le Point Juillet 2019)



2^{ème} ville de France quant à la qualité de son réseau de transport en commun (Rail et connections)



2^{ème} ville en France où il faut acheter (Le Figaro)



3^{ème} ville pro-business dans la catégorie ville de 200 à 500 000 habitants



5^{ème} pour l'implantation d'entreprises françaises (Le Point Juillet 2019)



5^{ème} ville pour la capacité hôtelière (Le Point Juillet 2019)



5^{ème} territoire de France où l'on pratique le plus le vélo pour le trajet domicile-travail (Insee – 2018)



5^{ème} ville de France la plus attractive pour les cadres désireux de venir travailler « au vert » (étude menée par Cadremploi.fr et Le Figaro Immo)



6^{ème} ville de France préférée des Français où partir pour un week-end (L'Express)



7^{ème} ville pour la mobilité et la connectivité de la population étudiante (Le Point Juillet 2019)



7^{ème} ville pour la couverture 4G (Le Point Juillet 2019)



9^{ème} ville de France citée par les cadres parisiens pour les accueillir s'ils quittent Paris (Les échos)



9^{ème} ville sur 100 où il fait bon travailler en France (L'Express)



9^{ème} ville sur 100 où les cadres partent travailler (Cadre emploi)



9^{ème} ville pour la sécurité (Le Point Juillet 2019)



9^{ème} ville cyclable (Le Point Juillet 2019)



11^{ème} ville où il fait bon vivre (L'Express - 2019)



12^{ème} ville quand au coût de la vie pour le étudiants (L'unef - 2018)



12^{ème} ville pour le dynamisme économique (Le Point Juillet 2019)

DE TOUR(S)PLUS À TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

Faire évoluer le territoire ensemble, jouer collectif : ces principes ont guidé les élus métropolitains pour développer une culture de coopération efficace au service des habitants.

L'UNION FAIT LA FORCE

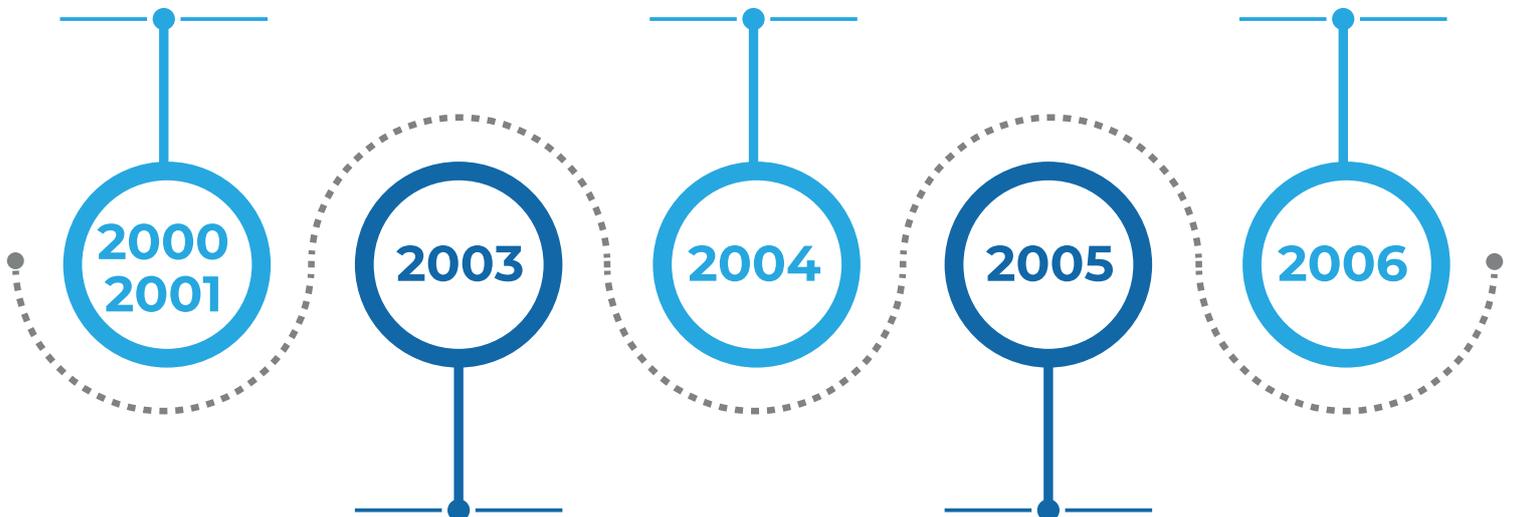
Lancée le 1^{er} janvier 2000, la Communauté d'agglomération compte rapidement 14 communes : Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Lancement du 1^{er} Programme Local de l'Habitat (PLH). Le 3^{ème} programme doit se terminer en 2023.

L'ASSAINISSEMENT VOIT GRAND

Mise en eau de la station d'épuration de la Grange David (capacité : 400 000 équivalents /habitants)
Le plan piscine : ouverture du Centre aquatique du Lac à Tours et déploiement d'un schéma de développement des piscines pour une offre d'équipements complémentaires sur l'ensemble du territoire.



LA COLLECTE, C'EST L'AGGLO

Tour(s)plus est compétente pour la collecte des déchets, la gestion des déchèteries et des centres de tri, le traitement et la valorisation des déchets.

Tour(s)plus s'engage dans le projet inter-régional Loire à Vélo

DES VOIES COMMUNAUTAIRES STRUCTURANTES

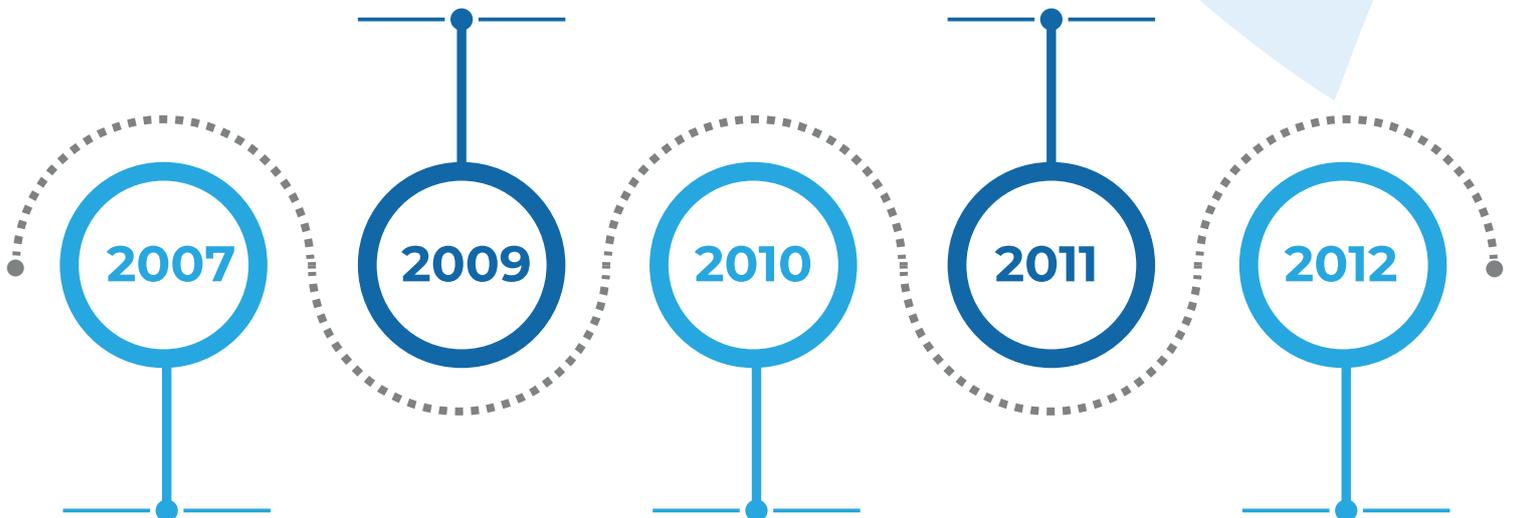
1^{er} tronçon de la voie nouvelle Daniel Mayer .

LE TOURISME, NOUVELLE COMPÉTENCE

Tour(s)plus a en charge l'accueil et l'information des touristes, et met en œuvre la politique touristique, la création, la gestion et l'entretien des équipements collectifs touristiques.

AIDE AUX JEUNES POUSSÉS

Construction des pépinières d'entreprises Start'inbox à Tours et Start'ère à Joué-lès-Tours
Le Temps Machine : inauguration à Joué-lès-Tours de la salle des musiques actuelles de l'agglomération
Le Plan Climat : la Communauté d'agglomération lance son 1^{er} plan climat territorial



2007

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Lancement du réseau très haut débit d'initiative publique

2009

DE NOUVELLES COMMUNES REJOIGNENT TOUR(S)PLUS

5 nouvelles communes rejoignent Tour(s)plus : Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry

2010

2011

QUELLE ÉNERGIE

Prise de la compétence énergie et mise en place d'un service commun de l'énergie

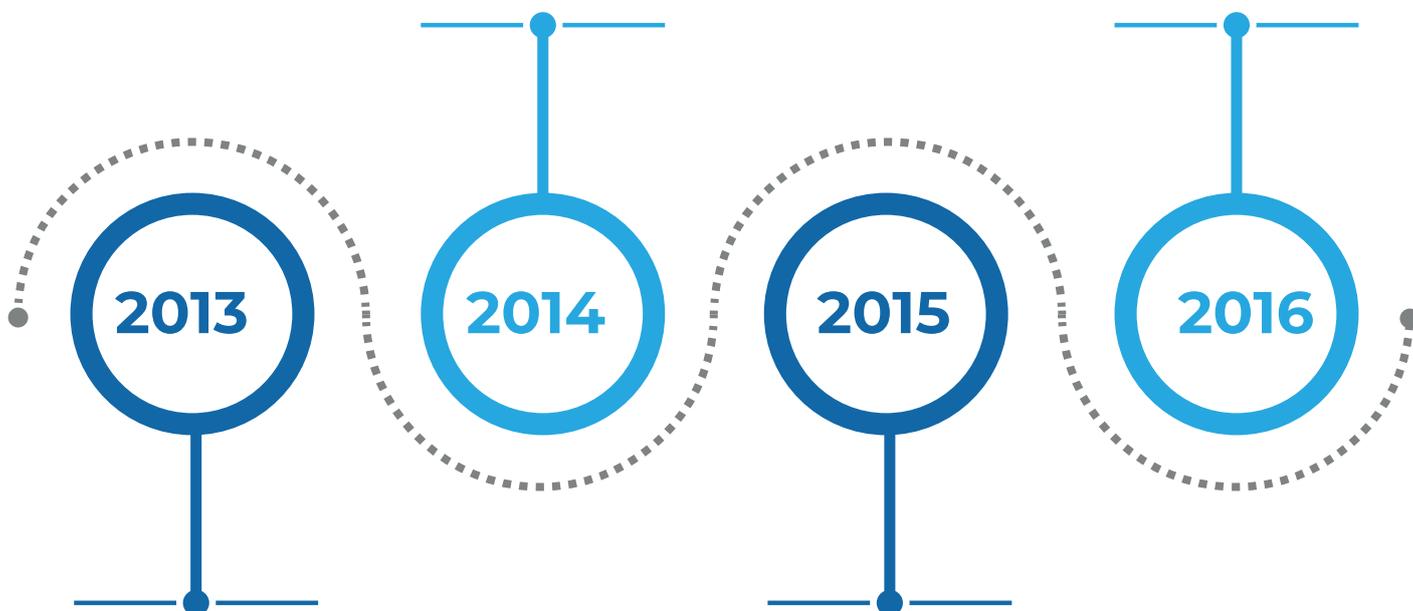
2012

TOUR(S)PLUS S'AGRANDIT

3 communes font leur entrée :
Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-
Meslay et Rochecorbon
L'agglomération vous transporte : intégration
de la compétence Transports
(organisation et financement des
transports publics du territoire)

MAME, CITÉ DE LA CRÉATION ET DE L'INNOVATION OUVRE SES PORTES !

En moins d'un an, le bâtiment
Mame, site industriel patrimonial,
lieu totem de la French Tech Loire
Valley, accueille déjà plus d'une
centaine d'emplois.
Près de 200 000 passagers
accueillis à l'aéroport Tours Val de
Loire dont Tours Métropole Val de
Loire est l'un des gestionnaires



LE TRAMWAY ROULE

Mise en service de la 1^{ère} ligne
de tramway de l'agglomération
tourangelle, 29 stations sur 15km. Un
tramway imaginé comme une œuvre
urbaine avec l'artiste Daniel Buren. En
2019, 44% des voyages du réseau de
transport sont effectués en tramway !

INAUGURATION DU POINT H^UT

Un toit pour la Recherche : lancement du CERTeM +,
plateforme technologique collaborative sur le site de
STMicroelectronics à Tours Nord
L'enseignement supérieur : Tour(s)plus exerce des
actions de soutien à la recherche, à l'enseignement
supérieur, à la formation professionnelle et à la vie
étudiante

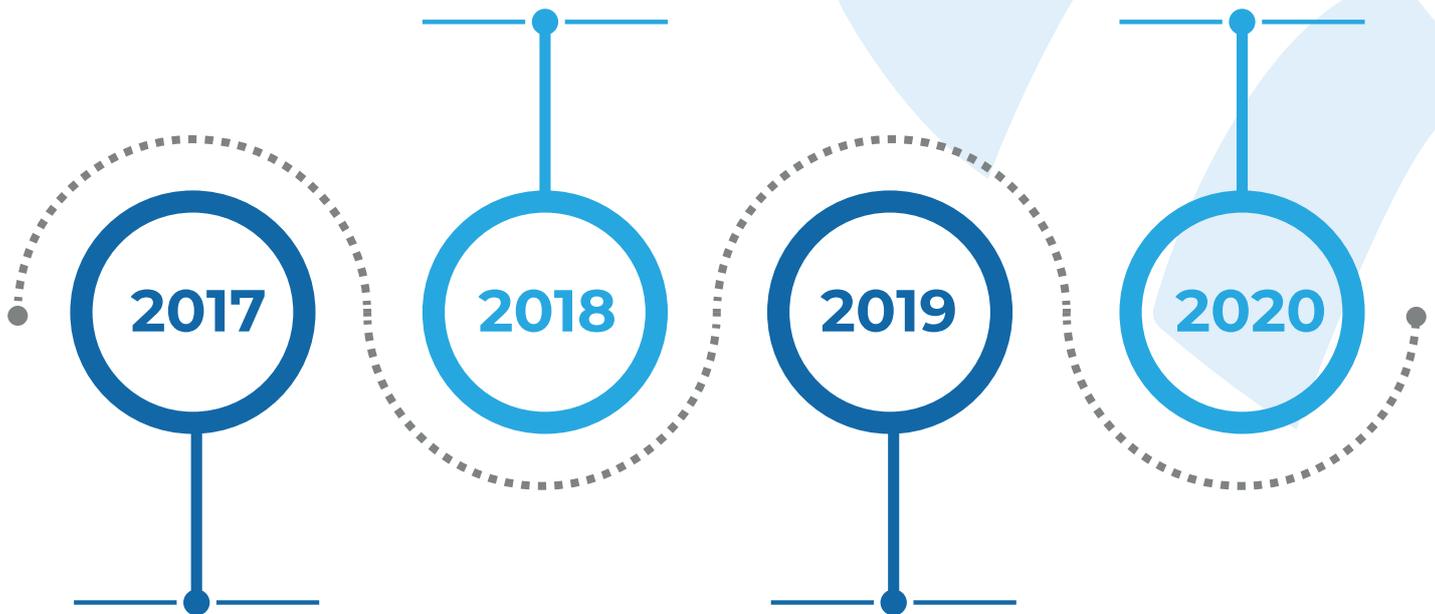
Tour(s)plus pilote le Contrat de Ville 2015-2020 qui met
en cohérence les politiques publiques en faveur des
quartiers prioritaires

Inauguration du Point H^UT, lieu de création artistique
et laboratoire urbain à Saint-Pierre-des-Corps

UNE PISCINE À LUYNES

Un sportif d'exception pour l'inauguration des Thermes-piscine nordique de Luynes : Dernier né des centres aquatiques du territoire, Les Thermes- piscine nordique de Luynes, ce nouvel équipement métropolitain a été inauguré par le triple champion olympique et champion du monde de natation Alain Bernard.

Inauguration de la chaufferie biomasse au Menneton



NAISSANCE DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Le 22 mars 2017 restera une journée exceptionnelle pour les Tourangeaux. Ce jour a vu la naissance officielle de Tours Métropole Val de Loire !

INAUGURATION DU CCC OD

Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC OD) est le plus grand centre d'art en Région Centre – Val de Loire et un lieu de dialogue entre l'œuvre d'Olivier Debré et l'art actuel.

Une passerelle au-dessus des voies : mise en service de la nouvelle passerelle Fournier reliant les quartiers Sanitas et Velpeau au-dessus des voies SNCF en gare de Tours

Un tunnel sous la Loire : de par son envergure et sa réalisation, le forage sous le fleuve sauvage d'un tunnel pour passer une canalisation de 2,20 m de diamètre pour le transfert des eaux usées du nord de la Métropole vers le sud, a été un chantier unique en France !

1^{ère} édition du Festival International du Cirque en Val de Loire : Tours Métropole a accueilli son 1^{er} Festival International de Cirque avec 13 000 spectateurs. Un chapiteau de 2500 places, le plus grand d'Europe, a été installé à La Gloriette pour présenter 14 numéros époustoufflants, signés par les meilleurs artistes. Un grand événement populaire !

UNE MARQUE POUR LE TERRITOIRE

Valoriser, avec les acteurs publics et privés du territoire, dans une démarche collective, un espace, certes connu dans le monde entier, mais qui doit s'affirmer pour attirer entreprises, porteurs de projets, chercheurs, étudiants. Voilà les objectifs qui s'incarnent dans la marque territoriale « Tours Loire Valley ». Outil de communication vers l'extérieur, cette marque est portée et partagée par tous les acteurs du territoire.

Lors de la cérémonie des vœux 2019, Tours Métropole Val de Loire a signé des contrats de réciprocité avec 9 Communautés de communes du département. (voir p.30)

The People Hostel, l'auberge de jeunesse «nouvelle génération» de Tours Métropole : Il n'y avait plus d'auberge de jeunesse à Tours depuis 2012 et c'est dans le cadre de sa compétence « Tourisme » que Tours Métropole Val de Loire a décidé de la création de ce nouvel équipement structurant. Avec 46 chambres duo, familiales ou petits dortoirs, toutes équipées de toilettes et de salles de bain, il compte 134 lits avec prise électrique et lumière individuelle et un meuble de rangement qui ferme à clés.

LE FONCTIONNEMENT DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

DEPUIS LE 22 MARS 2017,
VOTRE COMMUNE FAIT PARTIE
DE TOURS MÉTROPOLE VAL
DE LOIRE, L'UNE DES 22
MÉTROPOLES DE FRANCE.

Le passage en Métropole permet :

- D'amplifier l'attractivité de notre territoire.
- D'activer de nouveaux leviers en matière de développement économique, de tourisme, de gestion de l'eau et des réseaux d'énergie, d'urbanisme, d'habitat ...
- D'attirer des équipements structurants (domaine de la santé, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la formation, des transports ...).
- De gérer un champ de compétence plus large, avec l'Etat et la Région dans différents domaines (habitat, infrastructures, université, aménagement et gestion de grands équipements comme le CHRU ...).
- De disposer de marges de manœuvre supplémentaires en captant des financements nationaux et européens .

Le conseil métropolitain est l'organe délibérant de la Métropole. Depuis les élections de 2020, il est composé de 87 conseillers titulaires contre 55 titulaires auparavant, issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1000 habitants). La répartition des sièges de conseillers métropolitains est la suivante : 38 sièges pour Tours, 10 pour Joué-lès-Tours, 4 pour Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Avertin, 3 pour Chambray-lès-Tours, Fondettes et La Riche, 2 pour Ballan-Miré, Luynes, Notre-Dame-d'Oé et Chanceaux-sur-Choisille et 1 pour La Membrolle-sur-Choisille, Rochecorbon, Savonnières, Parçay-Meslay, Mettray, Saint-Etienne-de-Chigny, Villandry, Saint-Genouph, Druye et Berthenay, ces communes bénéficiant également d'un suppléant (soit 10 contre 7 précédemment).

Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Il vote et fixe le cap de l'action métropolitaine. Il dispose de manière exclusive des compétences suivantes : le vote du budget ; l'approbation du compte administratif ; les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI ; la délégation de la gestion d'un service public ; les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace métropolitain, d'équilibre social de l'habitat et politique de la ville ; la création d'emplois permanents, à temps complet ou à temps non complet ; et le versement des fonds de concours.

Le Bureau métropolitain, réuni à huis-clos, délibère sur les domaines de compétences qui

lui ont été délégués par le Conseil métropolitain.

Le Président est chargé de l'administration. Il prépare et exécute les délibérations et exerce les missions déléguées par le conseil métropolitain. Il délègue aux vice-présidents des fonctions se rapportant à l'étude et la préparation des compétences métropolitaines.

Les Commissions étudient les dossiers relevant de leur champ de compétences et examinent les projets de délibérations qui seront

ensuite soumis au Bureau métropolitain ou au Conseil.

Le Conseil de développement (CODEV) est une instance de démocratie participative, constituée actuellement de 116 membres

bénévoles, composée à 50% de membres de corps constitués (syndicats, chambres consulaires ...) et, spécificité de notre territoire, à 50% de citoyens.

COMMENT SONT VOTÉS LES PROJETS ?

UNE POLITIQUE

UN PROJET

UNE DÉLIBÉRATION

ETUDE PAR LES SERVICES OPÉRATIONNELS QUI PROPOSENT
AUX VICE-PRÉSIDENTS UN PROJET DE DÉLIBÉRATION

AVIS DE LA COMMISSION COMPÉTENTE

SI AVIS POSITIF : VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT COMPÉTENT (bureau ou conseil métropolitain)

DÉLIBÉRATION TRANSMISE À LA PRÉFECTURE POUR CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P15

Accompagne les entreprises dans leur installation et leur développement

Structure et anime les écosystèmes d'innovation

Soutient l'économie de proximité Participe au

Pilote MAME Cité de la création et de l'innovation et les 2 pépinières métropolitaines

Aménage, gère et commercialise les parcs d'activités

TOURISME

P16

Accueil et informe les touristes

Promeut le territoire

Développe le tourisme

Crée, gère et entretient les équipements touristiques

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P17

Soutient la recherche et l'innovation

Soutient la construction et la rénovation de locaux universitaires de recherche

Accompagne la formation professionnelle et la vie étudiante

COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE

P19

Collecte et élimine les déchets ménagers des 22 communes membres

Sensibilise à la collecte, au tri et au recyclage

Gère la propreté urbaine

INFRASTRUCTURES, ESPACES VERTS, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, URBANISME

P20

Création et entretient la voirie

Gère les parcs et les aires de stationnement

Gère les espaces publics dont les espaces verts

Elabore le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Elabore le PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal)

Gère l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseau de télécommunications

Développe des réseaux très haut débit

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

P21

Elabore et anime le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Coordonne et soutient à la construction et la réhabilitation de l'habitat public et privé, et gestion de l'habitat public

Gère et aménage les aires d'accueil des gens du voyage

Elabore et anime le Contrat de Ville pour une meilleure prise en compte des quartiers fragiles

Attribue des aides au titre du fonds départemental de solidarité pour le logement et l'aide aux jeunes

Développe des actions de prévention spécialisées

SPORT ET CULTURE

P22

Réalise des équipements culturels structurants sur le territoire comme le CCC OD, le Théâtre Olympia, le 37e Parallèle (Tours), le Temps Machine (à Joué-lès-Tours), La Parenthèse (Ballan-Miré), le Point H^Ut (Saint-Pierre-des-Corps)

Réalise et rénove des équipements sportifs d'excellence en maillant le territoire

Rend la pratique sportive accessible à tous

Déploie le plan piscine afin de proposer une offre équilibrée de bassins modernes et complémentaires

SERVICES COLLECTIFS

P23

Défense extérieure contre l'incendie

Abattoir de Bourgueil

Crematorium

Fourrière animale

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

P25

Préserve la qualité de l'air

Lutte contre les nuisances sonores

Valorise le patrimoine naturel et paysager

Lutte contre le gaspillage alimentaire et

développe les circuits courts

Agit dans la gestion et la prévention des inondations

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

P26

Maîtrise l'énergie

Développe les énergies renouvelables

Créé, entretient et gère les réseaux de chaleur et de froid

Gère les infrastructures de charge des véhicules électriques

CYCLE DE L'EAU

P27

Étend et entretient le réseau de collecte des eaux usées

Produit et distribue l'eau potable

Gère les eaux pluviales

Gère la conformité des branchements domestiques

MOBILITÉS

P28

Organise les transports

Définit la politique des transports en commun (réseau tramway-bus) et des circulations douces

Met en œuvre le Plan de Déplacements Urbains (PDU)



**UNE
METROPOLE
ATTRACTIVE
et
DYNAMIQUE**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Tours Métropole Val de Loire fédère l'ensemble des acteurs économiques publics et privés dans le cadre de sa **stratégie d'attractivité**. Espace économique très dynamique, le territoire de Tours Métropole Val de Loire est le 1^{er} bassin d'emploi, le 1^{er} pôle d'enseignement de la Région Centre-Val de Loire, le 1^{er} investisseur local ainsi que la destination touristique majeure en France.

La Métropole développe l'offre de formation, l'université, la recherche, investit dans l'innovation pour l'économie de demain, fédère et soutient les acteurs du numérique au sein de la **French Tech Loire Valley**. Propriété de Tours Métropole Val de Loire, l'ancienne imprimerie **MAME** est ainsi devenue le quartier général des écosystèmes du territoire, et l'emblème des ambitions de la métropole. Ce lieu d'exception pour entreprendre, échanger et innover compte, compte environ 300 emplois dans 60 entreprises et près de 600 personnes qui s'y croisent au quotidien.

Tours Métropole Val de Loire investit également dans des équipements qui font rayonner le territoire, soutient

la dynamique du marché immobilier, et encourage la transition énergétique auprès des acteurs économiques.

Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire est propriétaire de **l'aéroport Tours Val de Loire** via le SMADAIT, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire constitué en 2009 entre la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Indre et Loire, Tours Métropole Val de Loire, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine.

Tours Métropole Val de Loire a par ailleurs affiné sa stratégie d'attractivité en développant notamment un réseau d'ambassadeurs et en créant **Tours Loire Valley**, sa marque du territoire qui fédère tous les acteurs est porté par un réseau d'ambassadeurs de tous horizons. (voir p.29)

Tours Métropole Val de Loire :

Accompagne les entreprises dans leur installation et leur développement

Structure et anime les écosystèmes d'innovation

Soutient l'économie de proximité

Pilote MAME Cité de la création et de l'innovation et les 2 pépinières métropolitaines

Aménage, gère et commercialise les parcs d'activités

TOURISME



Tours Métropole Val de Loire, qui s'est dotée de la compétence Tourisme depuis 2009, est au cœur de l'une des destinations les plus célèbres au monde : la vallée de la Loire avec ses châteaux, l'itinéraire de la Loire à Vélo ...

La Métropole valorise ce territoire privilégié par une offre touristique cohérente et adaptée aux enjeux économiques, culturels et patrimoniaux. Elle est ainsi en charge de la création d'office de tourisme, de la création, la gestion et l'entretien d'équipements liés au tourisme de loisirs et de la définition de la politique métropolitaine en matière de tourisme d'affaires permettant de concourir à la promotion du territoire.

La mise en œuvre de ces missions s'appuie sur un **schéma de développement touristique**, le premier ayant été adopté pour la période 2011-2016, le 2ème en cours couvre la période 2017-2022. Pour assurer le

financement de ses actions, la Métropole a, dès 2009, instauré une taxe de séjour au réel à l'échelle des 22 communes. Le produit de cette taxe est en totalité affecté à la réalisation de projets touristiques.

L'office de tourisme métropolitain, dont Tours Métropole est actionnaire majoritaire aux côtés de la ville de Tours, le Conseil départemental 37 et le syndicat mixte Mission Loire, est au service de la stratégie pour accompagner cette politique de développement et de promotion du territoire à destination de clientèles locales, nationales et internationales. Il assume notamment par délégation de service public confiée par Tours Métropole les missions de service public relatives à l'accueil, l'information et le conseil des touristes, la promotion du territoire. D'autres missions lui sont dévolues comme la commercialisation de produits touristiques et la politique du tourisme d'affaires pour laquelle un bureau des Congrès a été spécifiquement créé.

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

L'accueil et l'information des touristes

La communication sur la destination

La promotion du territoire

Le développement du tourisme d'affaires

La création, la gestion et l'entretien des équipements touristiques

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Avec plus de 20 000 entreprises implantées, 4 pôles de compétitivité, 5 centres d'études et de recherche, 1 300 enseignants - chercheurs, un campus au cœur de la cité pour **30 000 étudiants**, la Métropole tourangelle mise sur l'économie de la connaissance et fait de l'innovation un levier de compétitivité notamment autour de ses savoir-faire dans les domaines de la micro-électronique, de la santé et de l'intelligence des patrimoines.

Pour cela, les élus métropolitains ont adopté, en décembre 2018, un schéma directeur intitulé « **Tours**

Campus 2025 ». Ce document, qui consacre une année d'ateliers de réflexion réunissant les différents acteurs de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, a été publié dans l'année. Ses objectifs sont multiples et démontrent l'ambition de Tours Métropole à devenir un territoire de l'excellence en matière d'enseignement supérieur, d'apprentissage, de recherche et de formation.

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

La recherche et l'innovation

La construction et la rénovation de locaux universitaires de recherche

L'accompagnement de la formation professionnelle et la vie étudiante

**UNE
METROPOLE
de PROXIMITE
et
de VIE**

COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE



Depuis 2000, Tours Métropole Val de Loire assure le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement et depuis 2003 la collecte des déchets ménagers. Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets et Propreté comptait fin 2019, 328 agents et 49 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur **3 dépôts**.

La Direction de la Propreté Urbaine et des Déchets a également une **mission d'information et de sensibilisation**. Elle intervient pour cela dans le milieu

scolaire en apprenant les bons gestes dès l'enfance et en communiquant auprès des habitants via notamment six ambassadeurs de collecte. En plus de la distribution de composteurs et de documents rappelant les consignes de tri, elle propose des visites grand public du centre de tri des emballages.

L'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine, est assurée par 182 agents, répartis sur **16 sites** dont le dépôt du Menneton et deux sites secondaires à Tours Nord et à Joué-lès-Tours. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2014, les missions de propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours sont assurées par un service rattaché à la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

La collecte et l'élimination des déchets ménagers des 22 communes membres

Les actions de sensibilisation à la collecte, au tri et au recyclage

La propreté urbaine pour 2 communes

INFRASTRUCTURES, ESPACES VERTS, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, URBANISME



Tours Métropole Val de Loire crée et entretient la voirie sur son territoire afin de fluidifier et de sécuriser les déplacements. Cette compétence transversale englobe également toutes les grandes opérations d'aménagement de l'espace public dans le cadre d'autres compétences : développement économique, tourisme, habitat.

Tours Métropole Val de Loire a en charge l'entretien de 460 ouvrages d'art, promeut la pratique du vélo (et de la marche) dans le cadre du schéma cycliste d'intérêt métropolitain et participe à la Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA). **Le réseau de voirie métropolitaine** qui intègre le boulevard périphérique, représente plus de 1 800 km, 55 200 points lumineux et plusieurs hectares d'espaces verts paysagers en lien avec la voirie. Elle est également en charge de 535 hectares d'espaces verts métropolitains sur les 22 communes et de 65 hectares de parc métropolitains en majorité boisés (hors parc de la Gloriette et zones agricoles).

Après le transfert par les communes des procédures d'urbanisme, Tours Métropole Val de Loire est également

devenue compétente en termes de **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Ce document de référence définit les règles et les cadres d'aménagement et d'urbanisme sur notre territoire en indiquant ce qui pourra être réalisé ou non dans les prochaines années (zone commerciale, zone d'habitation ...). La Métropole poursuit ainsi les évolutions souhaitées par les communes en engageant de nouvelles procédures dès lors que celles-ci sont compatibles avec les documents supra-communaux, notamment **le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, autre compétence de Tours Métropole Val de Loire. Ce schéma est élaboré, suivi et évalué par le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT).

Tours Métropole Val de Loire intervient par ailleurs en matière de très haut débit à destination des entreprises via la délégation de service public Tours Métropole Numérique, mais également à destination des particuliers en assurant le suivi du déploiement de la fibre. Elle prend aussi en charge le développement du **réseau WiTM**, le wifi public de territoire ainsi que l'animation de l'observatoire des ondes.

Tours Métropole Val de Loire :

Crée et entretient la voirie

Gère les parcs et les aires de stationnement

Elabore le SCoT

Elabore le PLUI

Développe les réseaux très haut débit

Gère l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseau de télécommunications

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE



Territoire attractif, Tours Métropole Val de Loire met tout en œuvre pour proposer aux habitants des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens. La promotion d'un logement abordable de qualité constitue un des domaines prioritaires de l'action publique dont les objectifs visent plus largement à bâtir un territoire équilibré et préparé aux mutations démographiques et écologiques.

Afin d'accompagner au mieux la vitalité démographique du territoire, en tenant compte, en particulier, de la diversité de ses territoires, des inégalités sociales et territoriales repérées et de l'évolution du contexte social et économique, Tours Métropole Val de Loire a adopté un troisième **Programme Local de l'Habitat (PLH)**. Cet outil stratégique, qui se termine en 2023, définit les moyens mis en œuvre par la Métropole, les communes, les acteurs institutionnels et de l'immobilier pour renforcer l'adéquation entre l'offre résidentielle et la demande de logement, notamment en termes de prix et de typologie de logement.

À ce titre, début 2020, afin de diminuer l'impact énergétique et environnemental des logements et de contribuer à l'attractivité de la Métropole tourangelle par la valorisation de son patrimoine bâti, Tours Métropole Val de Loire a créé **Artémis**, un service métropolitain de rénovation de l'habitat pour simplifier les démarches

des habitants et des professionnels désireux de réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement ou leurs locaux.

Afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers fragiles de la Métropole, Tours Métropole Val de Loire a adopté un **Contrat de Ville** qui décline localement la politique nationale de cohésion urbaine et de solidarité. Ce contrat définit les actions à conduire par l'Etat, la Métropole, les communes, le Département, la Région, les bailleurs sociaux et la société civile en faveur des 15 quartiers de la politique de la ville de la Métropole, dont 10 définis comme prioritaires par l'Etat. Originellement prévu entre 2015 et 2020, un avenant au Contrat de Ville, notifié fin 2019, a permis de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2022. Pour quatre quartiers prioritaires, Tours Métropole Val de Loire mobilise des concours financiers de l'ANRU via le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui court sur la période 2014-2024.

Afin de contribuer à l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée de ces quartiers, Tours Métropole Val de Loire pilote, par ailleurs, un **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** proposant, notamment, des parcours individualisés et des heures d'insertion professionnelles via la mobilisation de la clause d'insertion sociale.

Tours Métropole Val de Loire :

Elabore et anime le Programme Local de l'Habitat et le Contrat de Ville

Coordonne et soutient la construction et la réhabilitation de l'habitat public et privé et la gestion de l'habitat public

Gère et aménage les conditions d'accueil des gens du voyage

Prépare et coordonne la mise en oeuvre des programmes de renouvellement urbain dans les quartiers fragiles

SPORT ET CULTURE



Tours Métropole Val de Loire développe des **équipements culturels** accessibles à tous afin d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau local.

De nombreux bâtiments à vocation culturelle et de grande qualité ont vu le jour en moins de 15 ans, du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré au Temps Machine, en passant par le Théâtre Olympia ou le Point H^{UT} et la Parenthèse. Ces équipements sont pour certains dédiés à des esthétiques urbaines et novatrices qui n'étaient pas représentées sur le territoire, tels que les musiques amplifiées ou les arts de la rue. Cette démarche a permis de développer les pratiques culturelles, de créer des lieux de diffusion et d'expression.

Tours Métropole Val de Loire structure et équilibre ainsi l'offre culturelle, tout comme elle s'attache à rendre la pratique sportive accessible à tous, en réalisant ou rénovant des équipements d'excellence pouvant accueillir des sportifs de haut niveau.

Gymnases et salles de sport, golf urbain, pôle nautique, terrains de sport et de plein air, tennis, boulodrome... autant d'équipements sportifs métropolitains, construits ou réhabilités afin d'équilibrer l'offre de proximité sur l'ensemble du territoire. Tours Métropole Val de Loire poursuit aussi **le schéma de développement des piscines** du territoire. Les Thermes-piscine nordique de Luynes a ainsi vu le jour en 2018 et un centre aquatique métropolitain est en construction à Fondettes. En parallèle, la Métropole met aussi en place un fonds de concours afin d'aider à la remise à niveau des piscines communales.

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire porte et organise également **le Festival International du Cirque en Val de Loire**, accompagnée par de nombreux partenaires privés et publics. En trois ans, cet événement majeur, qui participe au rayonnement et à l'attractivité de la Touraine, a accueilli plus de 40 000 spectateurs sur le site de la Gloriette ! Pour la troisième édition du festival, en 2019, l'invitée d'honneur était l'Italie.

Tours Métropole Val de Loire :

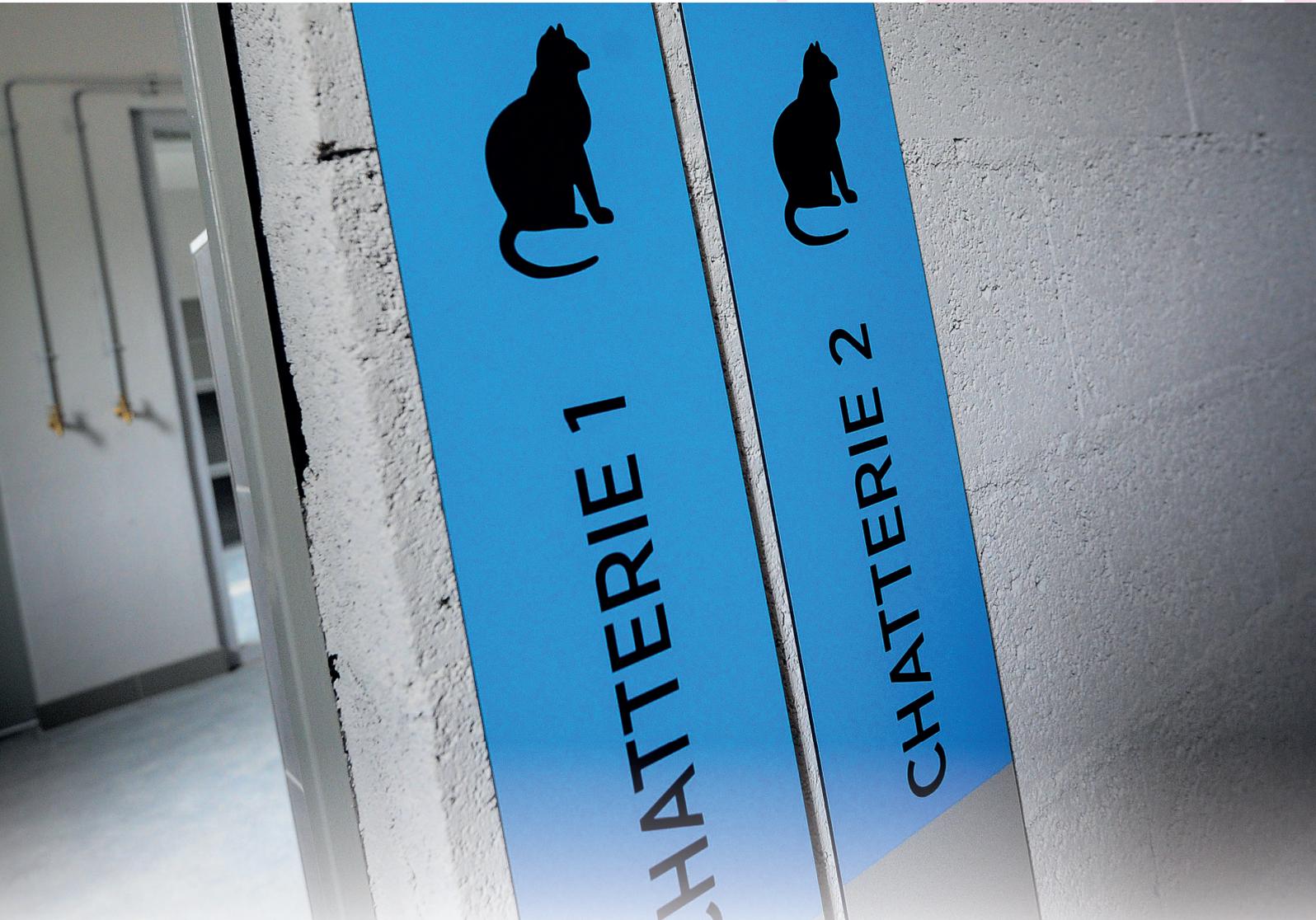
Réalise des équipements culturels structurants sur le territoire comme le CCC OD, le Théâtre Olympia et la médiathèque François Mitterrand (Tours), le 37e Parallèle (Mettray), le Temps Machine (Joué-lès-Tours), La Parenthèse (Ballan-Miré), le Point H^{UT} (Saint-Pierre-des-Corps)

Réalise et rénove des équipements sportifs d'excellence en maillant le territoire

Rend la pratique sportive accessible à tous

Déploie le plan piscine afin de proposer une offre équilibrée de bassins modernes et complémentaires

SERVICES COLLECTIFS



La compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie** désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des matériels de lutte contre l'incendie par l'intermédiaire des points d'eau identifiés à cette fin.

Le parc est constitué de près de 3700 poteaux et bornes ainsi que 85 réserves. La Métropole a pour mission de les maintenir et assurer leur disponibilité à tout moment de l'année. Elle assure le lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et émet des avis sur les projets d'urbanisme, de la maison individuelle jusqu'aux aménagements majeurs.

L'abattoir de Bourgueil : dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, la Métropole a soutenu la création et participe à l'animation d'un atelier d'abattage sur le territoire de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire. Seul équipement de ce type dans le

département, il a pour vocation de soutenir les éleveurs locaux et de répondre aux besoins, notamment, de la restauration collective en circuits courts.

Le crematorium : construit au sein du cimetière paysager de Tours-Sud, à Esvres-sur-Indre, le crematorium est la propriété de Tours Métropole Val de Loire. Cette dernière passe par une délégation de service public (DSP) pour sa gestion.

Située à Larçay, sur un ancien terrain militaire appartenant à la Ville de Tours, **la fourrière animale** de Tours Métropole Val de Loire exerce, pour le compte des 19 communes adhérentes au service commun, la capture des chiens et chats errants et le ramassage des animaux morts sur la voie publique. Elle assure également la garde des animaux en fourrière et la recherche des propriétaires pendant la durée réglementaire (10 jours).



UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN ACTION

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Tours Métropole Val de Loire poursuit une politique soutenue de transition écologique, dans tous ses domaines de compétences : développement économique, tourisme, habitat, transports, énergie, traitement des déchets, assainissement....

La Métropole mène de nombreuses actions de protection de l'environnement :

Projet Alimentaire Territorial (PAT) : Tours Métropole Val de Loire a réuni les acteurs du monde agricole autour d'un objectif commun : garantir une alimentation de qualité aux consommateurs tourangeaux tout en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur travail (Îles Noires ...). Tours Métropole Val de Loire est également un territoire pionnier dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et participe notamment, depuis 2013, avec la Ville de Tours, à la récupération des denrées destinées à être jetées afin d'en faire bénéficier les associations caritatives

Éducation à l'environnement : la majorité des activités pour tous les publics se déroulent au parc éco-ludique de La Gloriette. Cet espace de 200 hectares se compose de jardins pédagogiques, d'infrastructures et de lieux de détente qui laissent libre cours à l'expérimentation pour tous les publics.

Protection de la biodiversité et des paysages : Tours Métropole Val de Loire s'engage dans une gestion écologique de ses espaces verts, et protège, avec le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), ses paysages préservés en encadrant l'installation de publicité sur le territoire.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : depuis le 1^{er} janvier 2017, la Métropole exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). Concernant la prévention des inondations, ce sont 8 km de digues, de Saint-Avertin à Tours, que la Direction du Cycle de l'Eau gère en interne. Le reste des digues sur le territoire de la Métropole demeure surveillé par l'Etat jusqu'en 2024.

Santé environnementale : Tours Métropole Val de Loire lutte contre le bruit dans le cadre de son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Par ailleurs, dans le cadre qui lie la Métropole à Lig-Air, 4 stations mesurent en temps réel sur le territoire la qualité de l'air afin d'anticiper les pics de pollution et mettre en place les alertes et mesures adéquates. Enfin, la métropole est associée à la protection des sites SEVESO sur son territoire.

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

La lutte contre les nuisances sonores

La préservation de la qualité de l'air

La gestion et la prévention des inondations

La valorisation du patrimoine naturel et paysager

La lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des circuits courts

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE



Tours Métropole Val de Loire œuvre en faveur de l'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine bâti et de celui des communes membres. La contribution à la transition énergétique, le soutien aux actions de la maîtrise de la demande en énergie, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, la création et la gestion des réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz sont ses principales missions.

Pour cela, les bâtiments métropolitains et la quasi intégralité des bâtiments communaux bénéficient d'un suivi de leurs dépenses énergétiques par le **service commun de l'énergie**, auquel les communes sont libres d'adhérer. A ce jour, 19 communes ont fait ce choix. Ce service achète l'énergie la moins chère et la plus verte possible au quotidien, cherche à optimiser au mieux les équipements à travers le suivi d'exploitation, et apporte son expertise en conception bioclimatique notamment. Depuis le 1er juillet 2018, la quasi-totalité des fournitures d'électricité de ce service provient **d'énergies vertes**.

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire a obtenu la compétence sur la gestion des réseaux de distribution de gaz, d'électricité et de chaleur. Un nouveau réseau de chaleur verra ainsi le jour à Tours Ouest. En 2023, 9800 équivalents logements seront alimentés par **le réseau de chaufferie biomasse du Menneçon**, par 27 tonnes de bois/an provenant d'un rayon de moins de 100 km. Le bilan carbone du territoire sera considérablement amélioré en évitant l'émission de 19 210 tonnes de Co2 (aujourd'hui émise par du gaz naturel). Surtout, il permettra « d'effacer » bien plus que l'empreinte carbone des bâtiments publics du territoire. Ces 800 bâtiments représentent environ 12 000 tonnes de CO₂ par an.

En parallèle, une étude de planification énergétique a débuté en 2018, visant à structurer une **politique énergétique métropolitaine** de réduction des besoins et d'un développement des énergies renouvelables. Ce schéma directeur doit fixer, à travers une vision politique, la feuille de route des actions métropolitaines à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années et faire une projection à l'horizon 2050.

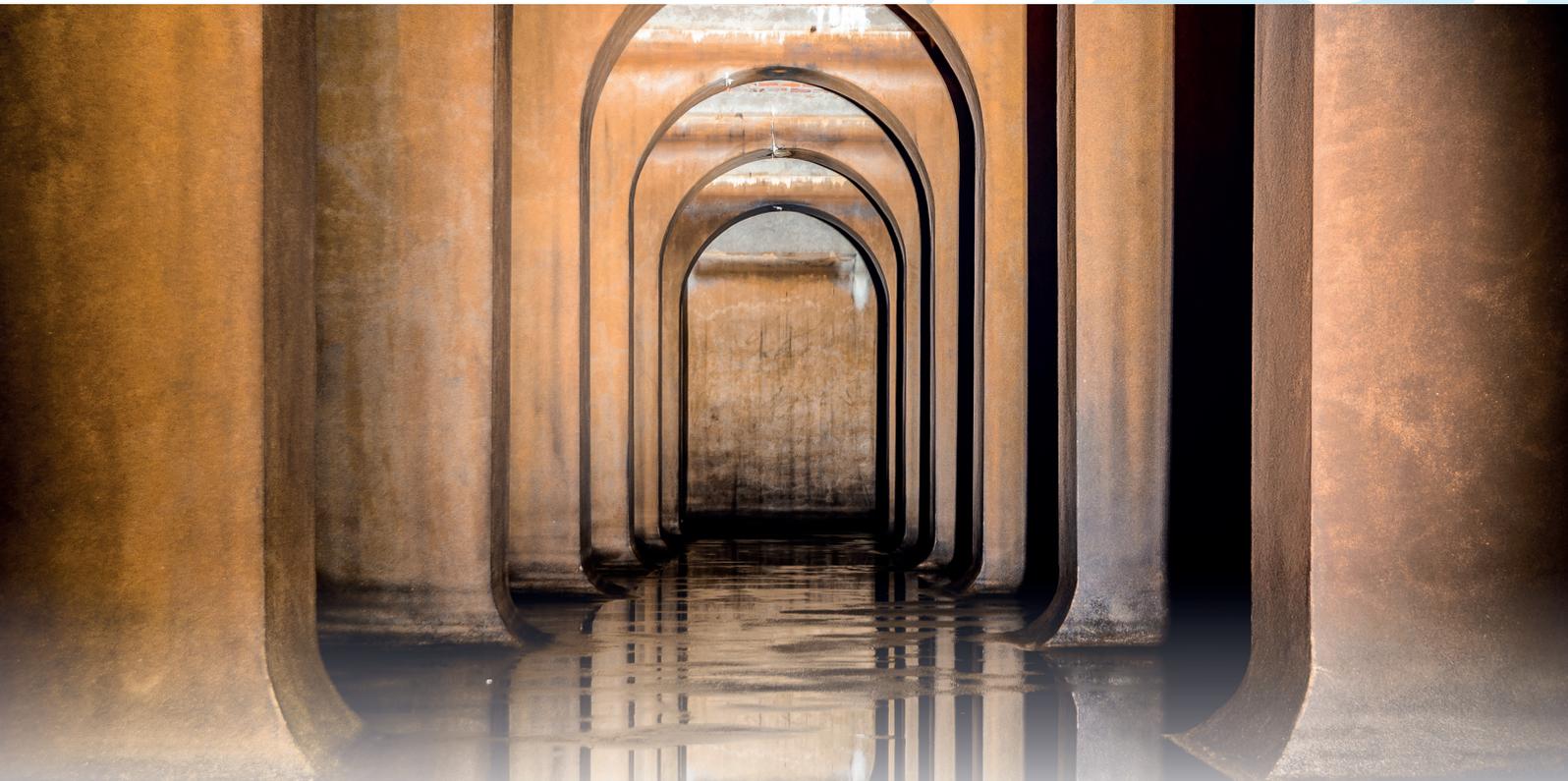
Tours Métropole Val de Loire a en charge :

Le développement des énergies renouvelables **La maîtrise de l'énergie**

La création, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid

Les infrastructures de charge des véhicules électriques

CYCLE DE L'EAU



Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible au milieu naturel : telle est la mission de Tours Métropole Val de Loire. Largement présente sur notre territoire, la ressource en eau doit néanmoins être préservée tant en qualité qu'en quantité.

Sur le territoire métropolitain, quatre ressources sont sollicitées : l'eau issue des alluvions de Loire, l'eau issue du Cher, l'eau issue de la nappe du Turonien et l'eau issue de la nappe du Cénomani. Cette diversité de ressources permet, par le biais d'interconnexions, de sécuriser l'alimentation en eau potable de la population, même en cas de défaillance ou de pollution accidentelle. Des travaux continus sur le réseau d'eau potable, composé de **1900 km de canalisations**, permettent de maintenir et d'améliorer ces secours et l'interopérabilité des ressources sur le réseau d'eau potable et d'assurer la fourniture d'eau potable directement chez les usagers 24h/24, 365 jours par an.

D'importants chantiers d'harmonisation et de modernisation de la relation aux usagers ont été entrepris et passa par la mise en place d'un site internet dédié aux démarches relatives au service public. La page créé sur le site internet : tours-metropole.fr/eau-

potable permet de trouver tous les renseignements utiles pour chacune des 22 communes de la Métropole, il existera également à partir de mi 2020 une agence en ligne unifié pour le secteur en régie.

La Métropole assure également la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées. Les eaux usées sont acheminées vers les **16 stations d'épuration** du territoire métropolitain où elles sont traitées et rejetées en milieu naturel. Tours Métropole assure aussi le contrôle de conformité systématique de tous les branchements neufs.

Si la compétence assainissement existe depuis 2001 au sein de la Métropole, **la compétence eaux pluviales** a quant à elle été transférée en 2017. Le lancement d'un schéma directeur dès 2018 a permis d'identifier les nombreux ouvrages présents sur le territoire. L'un des enjeux de ce schéma est de limiter les effets du ruissellement des eaux de pluies en passant d'un système « tout tuyaux » à un système plus vertueux favorisant l'infiltration.

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

L'extension et l'entretien du réseau de collecte des eaux usées

La production et la distribution d'eau potable

La conformité des branchements domestiques

La gestion des eaux pluviales

MOBILITÉS



Tours Métropole Val de Loire en tant que membre du Syndicat des Mobilités de Touraine définit la politique des transports en commun, met en œuvre le **Plan de Déplacements Urbains** (qui détermine pour 10 ans les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, à l'échelle du périmètre de transports urbains) et fixe le **schéma directeur cyclable** du territoire avec l'objectif de renforcer son positionnement de référence en matière de pratique du vélo. Enfin, elle propose un large bouquet de mobilité : Velociti, service de location vélo longue durée, Fil Blanc, service à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite ou encore Citiz, service d'auto partage.

Dans quelques années, **une deuxième ligne de tramway** desservira les pôles d'activités du territoire et sera connectée au périphérique. Elle reliera les communes de La Riche et Chambray-lès-Tours en desservant l'hôpital Bretonneau et l'hôpital Trousseau. Voté par le conseil métropolitain en décembre 2018,

ce projet de tracé s'inscrit dans un projet global de transport qui propose également le prolongement de la ligne A existante et la restructuration de l'ensemble du réseau Fil Bleu.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Tours Métropole est membre du **Syndicat des Mobilités de Touraine**, qui organise et gère les transports publics urbains sur notre territoire. Créé pour continuer à assurer la desserte des communes de Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames par le réseau urbain Fil Bleu, ce syndicat est composé de la Métropole et de ces trois communes. La gestion opérationnelle du réseau est confiée à la société Keolis, via une délégation de service public. Ce syndicat assure le suivi et le contrôle de cette délégation, réalise les travaux sur le réseau de transports, assure le développement de l'offre, des services et l'évaluation des services publics liés à la mobilité. En parallèle, il met en œuvre une politique cyclable du territoire dont la pierre angulaire est **l'Accueil Vélo et Rando**.

Tours Métropole Val de Loire délègue au Syndicat des Mobilités de Touraine :

L'organisation des transports pour les 22 communes métropolitaines

De définir la politique des transports en commun (réseau tramway-bus) et des circulations douces

De mettre en œuvre le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

UNE MARQUE POUR SE FAIRE CONNAÎTRE

À Tours et en Touraine, les acteurs économiques publics et privés se sont lancés dans une démarche collective d'attractivité*. Objectif : se placer, sur la scène nationale et internationale, au rang des métropoles où il fait bon vivre, entreprendre, étudier, investir, s'amuser...

Il s'agit, de donner plus de visibilité et de notoriété à Tours et à la Touraine, à la fois auprès des décideurs, chefs d'entreprises, investisseurs, qu'auprès des touristes et des étudiants. L'objectif est de renouveler et de renforcer l'attractivité de Tours Métropole et de la Touraine, comme un territoire à haute qualité de vie, accueillant, dynamique et innovant.

Pour répondre à ces enjeux, entreprises et collectivités locales se sont mises autour de la table pour RE-penser l'offre de services aux porteurs de projets, mieux promouvoir les filières d'excellence et les talents, favoriser les rencontres et la mise en réseau.

Tours Loire Valley, une bannière commune pour fédérer les énergies

Ainsi est née la marque partagée « **Tours Loire Valley** », une signature commune que tous les acteurs, privés ou publics, peuvent utiliser pour affirmer leur appartenance au territoire et leur volonté de « bouger les lignes ». Elle permet de parler collectivement et de capitaliser sur la notoriété internationale de la Loire Valley.

Clé de voûte de cette démarche d'attractivité, un réseau d'ambassadeurs a été créé. En moins d'un an, ce sont déjà plus de 450 chefs d'entreprises, artistes, politiques, étudiants, femmes et hommes amoureux du territoire qui ont décidé de se mobiliser pour transformer l'image de Tours et de la Touraine, révéler les talents qui font bouger le territoire, impulser de nouveaux projets pour mieux rayonner en France et à l'international.

Une offre de services aux entreprises

Des ateliers « Parcours-clients » ont été menés pour identifier et co-construire une offre de services permettant de développer des outils et des services répondant au plus près aux besoins des entreprises. Parmi les projets plébiscités, le déploiement d'un réseau d'ambassadeurs-accueillants sur le territoire ou encore une campagne de recrutement des talents techs...

Pour plus d'informations et rejoindre le réseau des ambassadeurs Tours Loire Valley, rendez-vous sur toursloirevalley.eu

* La démarche d'attractivité Tours Loire Valley est menée par un collectif de collectivités locales et d'acteurs privés mobilisés pour renforcer l'attractivité du territoire : Tours Métropole Val de Loire et toutes les communautés de communes d'Indre-et-Loire, la Région Centre - Val de Loire et son agence Dev'Up, les Chambres Consulaires, l'Université de Tours, le Medef Touraine, l'Union des Entreprises de Proximité 37, les offices et acteurs du tourisme et le Touraine Attractiv'Lab constitué de chefs d'entreprises, les 250 Ambassadeurs déjà impliqués dans le projet.

l'esprit
RE-naissance

DES CONTRATS DE RÉCIPROCITÉ HISTORIQUES

En signant, le 17 juin 2019, son 10^{ème} « contrat de réciprocité » avec la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, Tours Métropole Val de Loire a contractualisé avec l'ensemble des EPCI du département. Un cas unique en France!

La signature de ce 10^{ème} et dernier contrat de réciprocité a parachevé une démarche de partenariat qui pose les bases d'un mode d'aménagement du territoire fait de dialogue et d'actions concrètes entre les communautés de communes d'Indre-et-Loire : Bléré – Val de Cher / Chinon Vienne et Loire / Touraine Val de Vienne / Touraine – Est Vallées / Castelrenaudais / Gâtine Choisses Pays de Racan / Touraine Ouest Val de Loire / Val d'Amboise / Loches Sud Touraine / Touraine Vallée de l'Indre.

Cette démarche a été lancée en avril 2018 avec la première conférence des Présidents d'EPCI du département. En juin 2018, une seconde édition actait le contenu des contrats et rendait possible la signature des contrats, avant une troisième conférence, en juin 2019 qui visait à partager le portefeuille d'actions inscrits à ces contrats.



Six thématiques sont travaillées dans le cadre des contrats de réciprocité :

Tourisme : Meilleure complémentarité entre les Offices de tourisme, mutualisation de la promotion extérieure et conception d'actions communes

Mobilités : Identification des axes d'amélioration de l'accès à la Métropole et études d'alternatives au « tout voiture »

Développement économique : Partage de la commercialisation des Parcs d'activités, accompagnements de la politique de mobilité des grands employeurs, stratégie d'attractivité partagée

Projet alimentaire : Mutualisation des pratiques pour une plus grande place aux produits locaux dans les restaurations collectives, structuration de la filière maraîchère

Energie : Coordination des initiatives sur l'hydrogène, structuration de la filière bois pour les chaufferies métropolitaines, pratiques communes pour le déploiement du photovoltaïque

Déchets : Mutualisation des 45 déchetteries par un système d'accès commun, mise en œuvre du centre de tri interdépartemental, structuration de la filière ressourcerie

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : TOUJOURS EN É-VOLUTION !

Depuis sa naissance en 2017, Tours Métropole Val de Loire s'est dotée d'un univers numérique qui permet de répondre aux exigences d'information que nos habitants attendent, en lien avec le développement de l'usage du numérique chaque jour un peu plus présent dans notre vie quotidienne. Aujourd'hui, on passe plus d'1h30 par jour sur le net, près de 75% des Français possèdent un smartphone et le consultent plus d'1h40 au quotidien. En moyenne, on passe 2h22 par jour sur les réseaux sociaux et les messageries.

Tours-metropole.fr est un site qui évolue sans cesse depuis son lancement en mars 2018. Il est la porte d'entrée pour tout connaître de l'actualité de la Métropole et permet de retrouver toutes nos publications (rapport d'activité, magazine ...). Vous y trouverez également des offres d'emploi, les formulaires pour gérer son abonnement à l'eau, mais aussi des grands dossiers sur les projets métropolitains.

Dédiée aux services d'information en temps réel, l'application **TM Tours**, adoptée par plus de 25 000 Tourangeaux, complète cette offre numérique. Disponible gratuitement sur IOS et Android, elle a été mise à jour pour un nouvel environnement totalement repensé.

L'**application TM Tours** propose toujours une diversité de services, actualisés et personnalisables à 100% : horaires d'ouvertures des médiathèques et des piscines, places de parking disponibles autour de moi, agenda culturel ...

Son offre a été complétée par une brique dédiée à l'enseignement supérieur (un moteur de recherche permet de trouver rapidement le type de formation proposé dans la région), une brique emploi qui rassemble les offres sur le bassin métropolitain et une brique Citywall qui rassemble l'actualité de nos réseaux sociaux. La nouvelle version du guide du tri propose, grâce à la géolocalisation, de connaître les points d'apport volontaires ou la déchèterie la plus proche de chez vous. Quant à celle de la météo, elle permet désormais d'être averti au quotidien de la qualité de l'air sur notre territoire.

N'oubliez pas la brique travaux pour accéder à la cartographie interactive, localiser les chantiers en cours ou venir sur le territoire de la Métropole et anticiper ainsi vos prochains déplacements en optant pour des modes de transports alternatifs ou des déplacements doux.

Retrouvez-nous également sur les **réseaux sociaux** pour suivre toute l'actualité de la Métropole :



11 466

abonnés et
10 203 « J'aime »
Depuis 2017



182

abonnés et
98 vidéos
Depuis 2019



2 227

abonnés
Depuis 2019



1 345

abonnés
Depuis 2020



25 104

téléchargements
Depuis 2018

À venir :

Une brique dédiée aux marchés métropolitains pour connaître leur emplacement, leur spécificité, et leur jour et horaires d'ouverture.

Une brique vigicrue présentant la prévision des inondations

La mise à jour de la brique transports en commun qui permettra, grâce à la géolocalisation, de connaître la station de bus ou de tramway la plus proche



Tours métropole

Val de Loire

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE
60 AVENUE MARCEL DASSAULT CS 30651
37206 TOURS CEDEX 03